

Foix, le jeudi 4 juillet 2019

Concours départemental des Villes et Villages fleuris 2019 : les jurés débutent leur tournée des balcons et jardins ce lundi 8 juillet

C'est parti pour la tournée 2019 du jury du Concours départemental des Villes et Villages fleuris ! Sous l'égide du Conseil Départemental de l'Ariège, de l'Agence de développement touristique Ariège-Pyrénées et du Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), les jurés prendront la route ce lundi 8 juillet. Répartis en trois équipages, composés d'élus, de techniciens et de professionnels, ils vont sillonner l'Ariège durant deux semaines. Au total cette année, 62 communes, 44 professionnels du tourisme et 82 particuliers seront visités.

A l'origine dédiée à la qualité esthétique du fleurissement, l'évaluation de la commune candidate a sensiblement évolué vers les stratégies de valorisation paysagère du territoire et l'entretien respectueux des espaces. Ainsi, les parcs et espaces verts seront méthodiquement inspectés et notés sur une grille d'évaluation propre au département de l'Ariège. Originalité des compositions, aménagement des espaces fleuris, actions en faveur de l'environnement, participation des élèves et des habitants à l'embellissement de la commune sont les points sur lesquels s'attarde le jury.

Quant aux particuliers, répartis en huit catégories, ils sont soumis aux mêmes critères : harmonie du jardin, variété des arbustes et massifs, propreté et entretien des espaces. Dans leur notation, les jurés tiendront également compte des conditions climatiques, des dimensions de la commune, de sa population et de ses spécificités.

Au terme de leur périple, les membres du jury se réuniront et désigneront les lauréats des différentes catégories. Les résultats seront livrés à l'occasion d'une cérémonie organisée cet automne à l'Hôtel du Département à Foix.



En 2018, visite de jurés du Concours départemental des Villes et Villages fleuris à Roquefixade. Photo CD09